

**Arrêté n° 2025-027 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-034 du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-081 SDSU du 28 novembre 2022 modifié susvisé est modifié comme suit :

Présidence :

Marc LONNOY n'assume plus la fonction de Président de cette instance.

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Marc LONNOY est supprimé de la composition de cette instance.

Nicolas GAULIER, SYNERPA, titulaire en remplacement de Florence KOVAC.

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Karine BOITEL, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Olivier DEVRON, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

h) Représentant des autres ordres des professions de santé

Anne MARQUAIS, Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire

Alice LEJEUNE, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, titulaire

Armelle BOUCHER, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, suppléante

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Christine COFFIN est supprimée de la composition de cette instance.

Article 2 - La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 - Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 5 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line that tapers to the right.

Gwen Marqué

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de l'Aisne

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Présidence : Missions de président assurées par le Vice-Président (Christian VANNOBEL)

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
2	Éric LAGARDÈRE - Centre Hospitalier de Soissons (FHF)	Julien DUPAIN - Centre Hospitalier de Laon (FHF)
3	Rémi PIOT – Hôpital privé St Claude de Saint-Quentin – (FHP)	Éric PETIT - Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Zakaria LAYA - Président CME du CH de Saint-Quentin (FHF)	Éloi GOULLIEUX, Président CME du CH de Laon (FHF)
5	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
6	Maud PERCQ - Présidente CME Clinique de la Roseraie Soissons - (FHP)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephase (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
8	<i>En attente de désignation</i> (NEXEM) (nouveau)	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)
9	Jérôme COUSTENOBLE - Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP-URIOPSS)	Bertrand DUFERME - Foyer de Vie "La Tour de Rocourt" à Saint-Quentin – APF France Handicap (FEHAP)
10	Nicolas GAULIER - Résidence Bellevue à Saint-Gobain (SYNERPA) (nouveau)	Dominique VILLA - Association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS)
11	Catherine CHARLES-ALFRED - EHPAD Les Tilleuls à Château-Thierry (FHF)	Christine DEHOUX - HINOVE (FHF)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
13	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
14	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Aimeric LEFETZ	Christine SCHLICK-LEFETZ
16	Abdelouahab ZARAA	Philippe TREHOU
17	Charles GODDAERT	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Christophe LEMAN - URPS Chirurgiens-dentistes	Fabienne RAMPENBERG - URPS Pharmaciens
19	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Fabrice KAZEK - URPS Orthophonistes
20	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Julien MONJE – SAPIR-IMG	Jérôme DELÉCRIN – BIP
----	--------------------------	-----------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Claire INGELAERE - MSP la Faiencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faiencerie de Sinceny
23	Alexandra MESSIASSE - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)	Ingrid VRAND - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)
24	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Isabelle SEGALL, DAC Appui Santé Aisne

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Jean-Michel DUCROCQ - CPTS Nord Aisne	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------------------	----------------------------------

f3) Des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
----	----------------	--------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Isabelle GUYARD	Noëlla FRITTE
----	-----------------	---------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Florian PONTHEUX	Caroline TEMPLEMENT
----	------------------	---------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Anne MARQUAIS (nouveau)	En attente de désignation
----	-------------------------	---------------------------

Représentant de l'ordre des Pédiçures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Alice LEJEUNE (nouveau)	Armelle BOUCHER (nouveau)
----	-------------------------	---------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Brahim KROUCHI - UFC Que Choisir HDF	Jean-Luc QUENNELLE - UFC Que Choisir HDF
36	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
37	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI - UNAPEI
38	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
39	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
40	Jean-Marc DE LIMA - FNAR	Jean-PERROT - FNATH

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Gisèle RIGAUT - CDCA de l'Aisne - PA	Nelly GOUJON - CDCA de l'Aisne - PA
42	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
43	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAC - CDCA de l'Aisne - PH
44	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Eric DONNAY	Christophe COULON
----	-------------	-------------------

b) Représentant du conseil départemental de l'Aisne

46	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
----	-----------	------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	En attente de désignation (nouveau)	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
----	-------------------------------------	---

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois
49	Carole DEVILLE-CRISTANTE - GrandSoissons Agglomération	En attente de désignation

e) Représentant des communes

50	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve
51	Christian VANNOBEL - Maire de Sissonne	Carole RIBEIRO - Maire de Couvron et Aumencourt

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

52	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Jeanne-Marie LEGRAND - MSA de Picardie	Philippe CANIVET - CAF de l'Aisne
54	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	Delphine MERMER - CARSAT

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Jean-Claude SIMON (Mutualité française)	<i>Pas de suppléance</i>
56	Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>

Parlementaires :

Les 5 députés et les 3 sénateurs du département de l'Aisne